

# CET IMPRIMÉ EST À UTILISER A PLAT OUVERT



Comité territorial de Rugby  
FLANDRES  
PLACE CADET ROUSSEL  
59650 VILLENEUVE D'ASQ  
Tél. 03 20 19 02 60

## FEUILLE DE MATCH

Date de la  
rencontre

23/01/17

Club organisateur

XV D'ABREVILLE

Série ou compétition

Grande C

Poule

Tél. : 06 72 80 65 79

01

## COMPOSITION DES EQUIPES

OBLIGATION d'encercler les numéros des joueurs remplaçants autorisés à évoluer aux postes de 1ère ligne et d'indiquer (sauf catégorie C, C' et D) en marge leur capacité à évoluer aux postes de « pilier gauche » (G), « talonneur » (T) et « pilier droit » (D).

**A** Equipe : XV D'ABREVILLE

(1) Couleur de licence

Tutorat  
(2) 2<sup>me</sup> asso.

Titulaires

N°	NOM (lettres capitales)	N° de licence	O	B/J	B
①	BOURDON	198701131681			X
②	DELANNOY	1998041080375	X		
③	FONTAINE	1985081774888	X		
4	BRUNELIE	1981041547438		X	
5	RYCKEBOER	1990101971561	X		
6	SIGNON	1990071529334	X		
7	FROUARD	1995031044527	X		
8	ISRAEL	1986071556222	X		
9	LEBLOND	1986011525719	X		
10	BROUSSAT	1995121692283	X		
11	BALEVENT	1993011087497	X		
12	DE FRANCQUEVILLE	1996081538912	X		
13	MACQUET	1996011087496	X		
14	GIGNON	1990071529383	X		
15	BAYART	1997010104931	X		
16	DTH. BAUT	1997051069268	X		
17	FROUARD	1993081963336	X		
18	MAC LUNE	1989061452768	X		
19	THERY	1991051817167	X		
20					
21					
22					

Remplaçants

Capitaine DUKEBOER Romain N° 1998031924561 Total 9

**B** Equipe : RC Thieulain

(1) Couleur de licence

Tutorat  
(2) 2<sup>me</sup> asso.

Titulaires

N°	NOM (lettres capitales)	N° de licence	O	B/J	B
①	GILBERT	199501166861			X
②	CHANTREUX	1992031323873			X
③	CARLIER	1991091636733			
4	DELHAYE	1998021399053			
5	JAUQUET	1986121539370			
6	DRUART	1992091426583			
7	TANNEUR	1996061325063			
8	HARTER	199111151528			X
9	MAHIEUX	1992061361991			
10	QUILLÉT	1996111325030			
11	NATHIER	1991091752232			
12	FALBIERSKI	199503184432			
13	GOVIN	1992041156135			X
14	QUILLÉT	1999111038166			
15	RICHET	1998081590003			X
16	DE MONCEAUX	1999031361508			X
17	BRANLICOURT	1995101181347			X
18					
19	SAMIN	199711218192			X
20	DEBRUN	1998031581962			X
21	BLARY	199509153936			X
22					

Remplaçants

Capitaine FALBIERSKI N° 199503184433 Total 3

(1) Face à chaque numéro, nom et numéro de licence de joueur, mettre une croix dans la case correspondant à la mention de couleur de la licence (O = orange - B/J = blanche/jaune - B = blanche), puis effectuer le total par colonne.

(2) Cf. article 224 des R.G. : « autorisation de pratiquer le rugby dans deux associations ».

## QUATRE PERSONNES ADMISES SUR LE BANC DE TOUCHE

A	NOM (lettres capitales) et prénom	N° de licence	B	NOM (lettres capitales) et prénom	N° de licence
Entraîneur(s)			Entraîneur(s)	DRUART	1992091426583
Soigneur	DJISKMAN ANNE	1994089089619	Soigneur	RICAUD	1970071918068
Adjoint-terrain	DEGENCLOS BENOÎT ALAIN	1976111520905	Adjoint-terrain	DRUET	1967051076229
Médecin *			Médecin *		

\* En cas de non-présence physique d'un Médecin, porter les coordonnées téléphoniques du Médecin de garde :

78

## JUGES DE TOUCHE

Nom : <u>THIRAUT</u>	Prénom : <u>GAUTIER</u>	Nom : <u>BRANLICOURT</u>	Prénom : <u>Louis</u>
Tél. : <u></u>	N° licence : <u>1997051069268</u>	Tél. : <u></u>	N° licence : <u>1995101182362</u>

## DIRIGEANT DÉLÉGUÉ<sup>(3)</sup> AUX OPÉRATIONS DE CONTRÔLE ANTI-DOPAGE

(3) de l'association organisatrice : <u>XV d'ABREVILLE</u>	Nom du dirigeant : <u>MAC LUNE</u>	Prénom : <u>Yannick</u>	N° de licence : <u>136505570635</u>
------------------------------------------------------------	------------------------------------	-------------------------	-------------------------------------

## VISAS DES RÉDACTEURS DE LA FEUILLE DE MATCH AVANT LE COUP D'ENVOI

Nom : <u>DEGENCLOS</u>	Prénom : <u>Pierre-Alain</u>	Nom : <u>DRUET</u>	Prénom : <u>Stéphane</u>
Fonction :			Fonction :
Signature : <u></u>	N° licence : <u>1976111570905</u>	Signature : <u></u>	N° licence : <u>197051076229</u>

# COMPÉTITIONS TERRITORIALES

N° de rencontre : 201617 31/13/2001/1 RCT

Figure sur les convocations de l'arbitre, des associations ou du représentant fédéral

 <p>Comité territorial de Rugby FLANDRES PLACE CADET ROUSSEL 59650 VILLENEUVE D'ASO Tél. 03 20 19 02 60</p>		<h2>RAPPORT D'ARBITRE</h2>		Date de la rencontre	Club organisateur	Division ou compétition	Poule		
				29/01/17	XV D'ABBEVILLE	Prayon C	01		
Arbitre	HUOT	Prénom	MAXIME	Comité	FE	N° licence	1886171691913	Tél.	0647683050
Licencié capacitaire	NOM							Tél.	
Représentant Fédéral								Tél.	

A Equipe : XV D'ABBEVILLE B Equipe : RC THIERACHE

## RÉSULTAT DU MATCH

Eléments du score	Nombre	Valeur	Points
Essai	1	5	
But après essai	1	2	
But de pénalité	1	3	
Drop-goal	1	3	
		TOTAL	0

L'équipe RC THIERACHE  
a battu / a fait match nul avec  
l'équipe XV ABBEVILLE  
par 

1	0	1	2	*
1	0	0	0	

  
à 

1	0	1	2	*
1	0	0	0	

\* Bien vérifier l'exactitude du résultat

Eléments du score	Nombre	Valeur	Points
Essai	2	5	10
But après essai	1	2	2
But de pénalité	1	3	3
Drop-goal	1	3	3
		TOTAL	12

## EXCLUSIONS TEMPORAIRES (1<sup>er</sup> carton jaune)

A	N°	NOM (capitales d'imprimerie) et prénom	N° de licence	B	N°	NOM (capitales d'imprimerie) et prénom	N° de licence
	14	GIGNON ANTOINE	1530071525383				

## EXCLUSIONS DÉFINITIVES / INFRACTIONS DES DIRIGEANTS DU BANC DE TOUCHE

(Compléter le tableau en mettant une croix dans la colonne correspondante aux faits reprochés, au regard du numéro, du nom, du prénom et du n° de licence de la personne concernée)

N° ou fonction	NOM et prénom (nom en capitales d'imprimerie)	N° de licence	Equipe	Motif de l'exclusion ou de l'infraction relevée				
				Indiscipline				
				2 <sup>eme</sup> carton jaune dans le même match	Contestation des décisions des officiels	Faute contre l'esprit du jeu	Nervosité	Autres motif (mettre une croix)
	NE PAS RETENIR LA CARTE	DE QUALIFICATION						- Action ou voies de fait contre un officiel - Jeu dangereux - Brutalité - Infractions verbales et provocations envers l'adversaire - Non respect des obligations de fonction

### MATCH ARRÊTÉ

A la ..... minute	<input type="checkbox"/> A la ..... et ..... et ..... minute	<input type="checkbox"/> Avant le match
Equipe(s) à l'origine :	<input type="checkbox"/> Avant ou après le match (barre la mention inutile)	<input type="checkbox"/> Pendant le match

Avant ou après le match (barre la mention inutile)

Nature :

Pendant le match

Après le match

### ALLURE GÉNÉRALE DU MATCH

Equipe(s) à l'origine des incidents si match heurté ou violent

Normal  Heurté \*  Violent \*

\* En cas de match heurté ou violent ou de bagarre(s), établir un rapport circonstancié (utiliser le rapport complémentaire au verso)

## RÉCLAMATIONS

A	Equipe réclamante :	B	Equipe réclamante :
Déposée :	<input type="checkbox"/> avant le match <input type="checkbox"/> après le match	Déposée :	<input type="checkbox"/> avant le match <input type="checkbox"/> après le match
Somme versée (caution) :		Somme versée (caution) :	

## MATCH À EFFECTIF INCOMPLET

A	Equipe :	B	Equipe :
Motif :		Motif :	

## VISAS DES ASSOCIATIONS ET DE L'ARBITRE APRÈS LE MATCH

A	Equipe :	Arbitre	B	Equipe :
Nom : DOURDON	Prénom : Guillaume	Nombre de cartes de qualification jointes (réclamations uniquement)	Nom : DURET	Prénom : Stéphane
Fonction : Directeur		Equipe A : <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Fonction : 1961051016229	
N° de licence : 158201316431		Equipe B : <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	N° de licence :	
Ecrire en toutes lettres « vu et pris connaissance »	Signature	Signature	Ecrire en toutes lettres « vu et pris connaissance »	Signature
<i>Vu et pris connaissance</i>	<i>Guillaume</i>	<i>Stephane</i>	<i>Vu et pris connaissance</i>	<i>Stephane</i>

Les dirigeants rédacteurs ainsi que l'arbitre sont priés de compléter tous les paragraphes de cet imprimé avec soin et précision. Tout refus de signature entraînera pour les associations une sanction financière prévue à l'article 443.5 des R.G.